

**Département de l'Eure  
Canton de Louviers Nord  
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du lundi 2 mars 2020**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 25 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, Maire de la commune.

La séance est ouverte à 18 h 30 et il est procédé à l'appel des présents.

**Alain LEMARCHAND, Augustin CORGE, Patrick MAUGARS, Anne DUVAL,  
Dominique FOURNEAUX, Philippe SEMENT, Michel LEVALLOIS, Françoise VASSEUR,  
Anne-Sophie MILARD, Sébastien BROSSARD, Leslie CLERET**  
Absents excusés : Armelle LEFEBVRE, Marie-France KULEZYNSKI  
Absents : Franck GALLAY

**Madame Marie-France KULEZYNSKI donne pouvoir à Madame Anne DUVAL**

**Lecture du compte-rendu de la séance précédente et signature du registre des délibérations.**

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 février 2020

**2020 - 06 Budget Primitif 2020**

Augustin Corge présente le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2020

**Vu le projet de budget primitif présenté par Monsieur CORGE, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'arrêter le budget primitif 2020, tant en recettes qu'en dépenses, comme suit :**

- Dépenses de fonctionnement (votées par chapitre) : 1 217 168.00 €
- Recettes de fonctionnement (votées par chapitre) : 1 217 168.00 €
- Dépenses d'investissement (votées par chapitre) : 393 264.14 €
- Recettes de fonctionnement (votées par chapitre) : 393 264.14 €

**2020 - 07 Subventions**

Monsieur le Maire propose pour l'année 2020 les subventions suivantes :

- ASLI..... 2 300,00 €
- Coop scolaire école maternelle ..... 1 150,00 €
- Coop scolaire école primaire..... 1 150,00 €
- Classe découverte école primaire ..... 1 881,00 € *(approuvée le 08/07/2019)*
- Souvenir français..... 50,00 €
- Petites sauterelles ..... 100,00 €
- UFA- CFAIE (9 élèves)..... 450,00 €
- CFA Batiment (1 élève)..... 50,00 €
- Jeunes sapeurs-pompiers Val de Reuil ..... 100,00 € *(approuvée le 25/11/2019)*
- SPA..... 50,00 € *(approuvée le 25/11/2019)*
- Sur délibération..... 100,00 €

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité les subventions proposées.**

## **2020 - 08 Taux de contribution directe**

Monsieur le Maire propose les taux de contribution directe suivants :

- **Taxe d'habitation : 10.59%**
- **Taxe foncière (bâti) : 15.88%**
- **Taxe foncière (non bâti) : 47.22%**

Soit une augmentation de 1.5%.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide les taux de contribution directe proposés par Monsieur le Maire.**

Pour 11 / Contre 1 / Abstention 0

## **2020 - 09 Tarifs de location « ancienne cantine »**

Suite à la délibération votée le 25 novembre 2019, Monsieur le Maire propose que l'ancienne cantine soit renommée « la Source » et souhaite apporter quelques modifications au tarif de location voté.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le nom « la Source » et les tarifs de location proposés par Monsieur le Maire comme suit :**

Agents de la commune et élus :

- **Location de la salle pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 50.00 €**

Habitants de la commune :

- **Location de la salle pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 170.00 €**

Habitants hors commune :

- **Location de la salle pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 220.00 €**

- **Caution pour tous : 200.00 €**

Un panneau mentionnant le nom de la salle sera apposé sur le mur extérieur et les services d'urgence seront informés de cette nouvelle salle sur la commune.

## **Questions diverses**

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.